

Détecteur By-alarm Plus à infrarouges passifs pour protection effet rideau des accès et des ouvertures telles que portes, fenêtres, couloirs et baies vitrées, connexion en radiofréquence 868 MHz, alimentation avec batterie au lithium 3 V CR17450 comprise, pose en saillie d'intérieur, blanc.

Le dispositif est un capteur effet rideau, avec angle d'ouverture de 70° par 10°. Le capteur à double technologie comprend un capteur micro-ondes et un capteur infrarouge. Il signale le passage de personnes ou d'animaux dans sa zone de détection. La double technologie rend le capteur insensible aux causes les plus courantes de fausses alarmes. Le capteur fonctionne en mode AND. Quand un des deux capteurs relève un mouvement dans sa zone de détection, il reste en pré alarme en attendant la confirmation de l'autre capteur. Après vérification, le dispositif envoie un signal à la centrale.

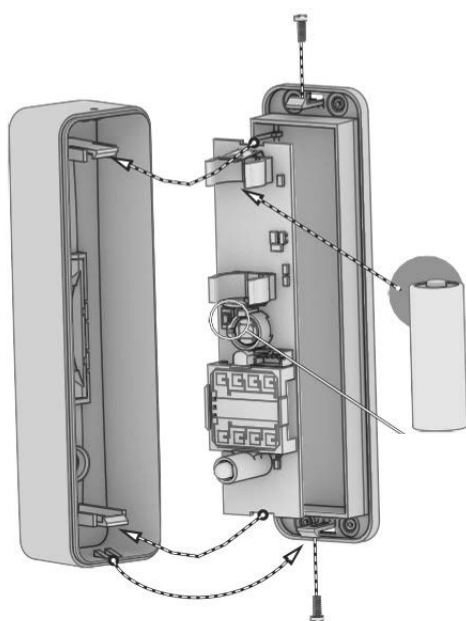
### BATTERIES

Le détecteur est alimenté par une batterie alcaline au lithium de 3 V modèle CR17450. Pour remplacer la pile, ouvrir le dispositif et remplacer la pile en ayant soin de ne pas inverser les polarités. En cas de remplacement de la batterie, appuyer sur le bouton ENROLL pour synchroniser correctement le dispositif avec le récepteur via radio.

 **ATTENTION !** Risque d'explosion en remplaçant la batterie par un modèle non adéquat

### INSTALLATION

1. Choisir la position appropriée à l'installation.



2. Ouvrir le couvercle en écartant les deux surfaces sur le côté de la vis de fixation.
3. Retirer la carte électronique du couvercle en écartant les crochets de fixation.
4. Ouvrir les orifices pour faire passer les vis d'ancrage.
5. Maintenir la base sur le point de fixation et marquer les points de fixation de la base.
6. Appliquer l'éponge adhésive, comprise, à l'arrière de la base.
7. Fixer la base à l'aide des vis d'ancrage.
8. Introduire la batterie en respectant les polarités.
8. Procéder à la configuration à l'aide du logiciel By-alarm Plus Manager en ajoutant le dispositif et en tapant le code QR.
9. Remettre en place la carte électronique sur le couvercle.
10. Monter le couvercle frontal et insérer les vis de serrage (comprises) dans l'orifice prévu à cet effet.
11. Procéder aux programmations et aux réglages de la sensibilité.

**N.B.** Le détecteur doit effectuer une procédure d'étalonnage pour garantir son bon fonctionnement. Pour obtenir un étalonnage correct, appuyer sur le bouton même si le dispositif a déjà été attribué, immédiatement avant d'installer le capteur dans sa position définitive. Après avoir fermé de détecteur, s'éloigner du secteur de détection au moins 45 secondes.

### FONCTIONNEMENT

Si quelqu'un se déplace dans l'espace couvert par le détecteur, le signal d'alarme se déclenche et les leds correspondant aux capteurs qui ont détecté le mouvement s'allument ; dans ce cas, la led rouge s'allume pour indiquer que le signal d'alarme a été envoyé et reçu par la centrale. Il sera possible de régler la sensibilité du détecteur en phase de configuration en fonction de sa position et du type d'environnement dans lequel il est installé. La variation de la sensibilité réduit la portée, mais réduit aussi la capacité de détecter de légères variations de chaleur/température.

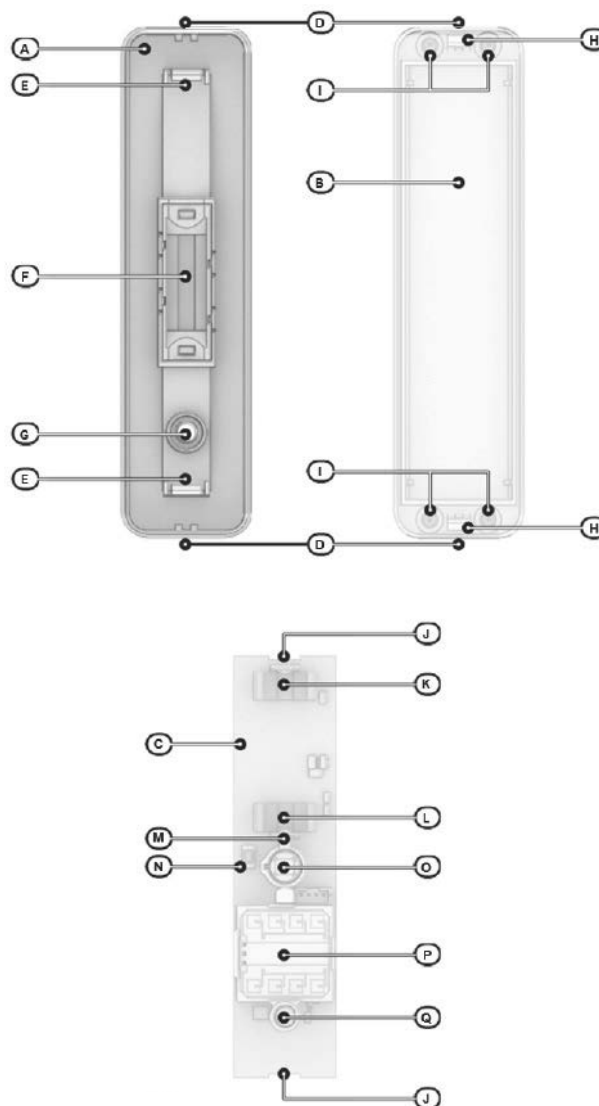
#### Signalisations de la led

LED rouge allumée = déclenchement alarme et activation infrarouge

#### Anti-sabotage

Le détecteur est protégé contre le sabotage à travers un capteur à inertie qui détecte la variation de la position et de l'inclinaison du détecteur.

### VUE DE FACE



- A : Couvercle en plastique du dispositif (arrière)
- B : Base en plastique
- C : Carte électronique
- D : Logement pour vis de fermeture du couvercle
- E : Crochet de fixation pour carte électronique
- F : Lentille
- G : Logement pour capteur anti-masquage
- J : Logement pour crochet de verrouillage PCB
- K : Positif + batterie
- L : Négatif - batterie
- M : Guide d'éclairage de la led
- N : Bouton de configuration
- O : Capteur infrarouge (PIR)
- P : Capteur micro-ondes (MW)
- Q : Capteur anti-masquage
- H : Crochet de fixation du couvercle
- I : Sièges pour vis de fixation



**ATTENTION !**  
En cas de remplacement, jeter les piles dans les conteneurs prévus pour le tri sélectif.

### Anti-masquage

La protection anti-masquage, configurable sur mesure, est confiée au module micro-ondes. Si l'avant du détecteur est recouvert de matériaux réfléchissants ou ferreux, le signal de « masquage » se déclenche et ne sera acquitté qu'après avoir éliminé ce qui recouvre le détecteur. Pour déclencher le signal de masquage, la distance du matériau par rapport au détecteur dépend du type de matériau et peut être comprise entre 0 et 30 cm ; les matériaux ferreux sont détectés à des distances inférieures par rapport aux matériaux réfléchissants. Le signal se déclenche dans les 30 secondes après que le détecteur a été recouvert ; la fonction est rétablie 5 secondes après que le matériau a été retiré. Après avoir transmis l'alarme, le signal reste automatiquement neutralisé pendant 3 minutes.

### CONFIGURATION

Pour tous les détails, consulter les manuels d'installation du système By-Alarm Plus et du logiciel By-alarm Plus Manager.

### CONSIGNES D'INSTALLATION

- L'installation et la configuration doivent être confiées à des techniciens qualifiés, conformément aux dispositions qui régissent l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays concerné.
- Installer le dispositif à une hauteur de 3 m.
- Durant l'installation, s'assurer de ne pas percer les tuyauteries, conduits du gaz, gaines électriques, etc.
- Éviter d'installer le détecteur à proximité des sources de perturbation suivantes : surfaces réfléchissantes, flux d'air directs, courants d'air, ventilateurs, fenêtres, sources de vapeur, vapeurs d'huile, sources infrarouge, lignes électriques, lampes au néon et objets pouvant modifier la température tels que des poêles, des réfrigérateurs et des fours (consulter les CONSIGNES D'INSTALLATION).
- Éviter d'utiliser cet article dans des endroits où les écarts de température risquent d'être brusques.
- Ne pas installer plus d'un détecteur dans une même pièce ou deux détecteurs dans des pièces différentes mais à moins de 2 m l'un par rapport à l'autre.
- Ne pas occulter le champ de vision du détecteur, même partiellement.
- Ne pas toucher la surface du capteur pour ne pas compromettre le fonctionnement du détecteur. Si nécessaire, nettoyer la surface du capteur à l'aide d'un chiffon doux.

### CARACTÉRISTIQUES

- Alimentation : batterie au lithium 3 V CR17450 comprise
- Tension de signalisation « Batterie faible » : < 2,4 V
- Consommation :
  - 50 µA en veille
  - 30 mA max en service
- Type de capteurs : PIR dual numérique et module micro-ondes
- Mode de détection : Émission infrarouge + effet doppler
- Impulsions d'alarme dénombrables : de 1 à 2
- Durée minimum signalisation 5 s
- Distance de détection : 3 m maximum
- Angle de détection : 70°
- Gamme de fréquence : 868 MHz
- Puissance RF transmise : < 25 mW (14 dBm)
- Micro-onde :
  - Gamme de fréquence : 24,0 - 24,25 GHz
  - Puissance de sortie RF. max 31.62 mW e.i.r.p. (15 dBm)
- Type de communication : bidirectionnelle
- Modulation : GFSK
- Durée moyenne de la batterie : 3 ans
- Avis de batterie déchargée : sur clavier et sur centrale
- 1 poussoir de configuration
- LED de signalisation d'alarme
- Température de fonctionnement : de -25 à +50 °C
- Humidité relative : ≤ 93% sans condensation
- Indice de sécurité : 2
- Classe environnementale : II
- Dimensions (L x H x P) : 138 x 35 x 32 mm
- Poids : 100 g

### CONFORMITÉ AUX NORMES.

Directive RED. Directive RoHS.

Normes EN 62368-1, EN 50130-4, EN 50130-5, EN 55032, EN 50131-2-6, EN 301 489-3, EN 300 220-2, EN 62479, EN IEC 63000.

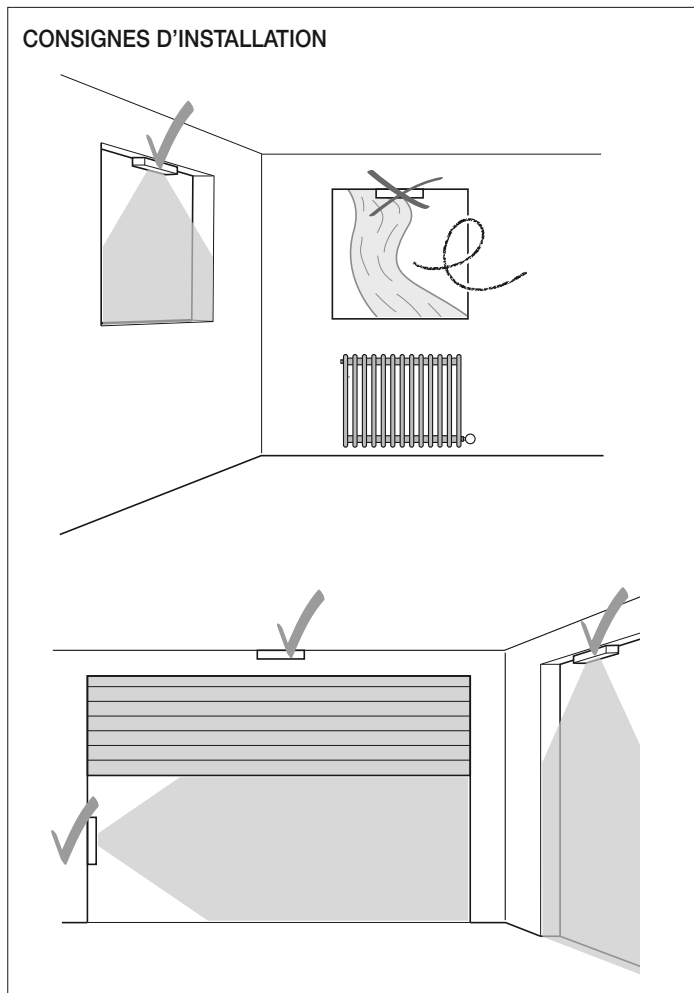
Vimar S.p.A. déclare que l'équipement radio est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible sur la fiche du produit à l'adresse Internet suivante : [www.vimar.com](http://www.vimar.com).

Règlement REACH (EU) n° 1907/2006 – art.33. Le produit pourrait contenir des traces de plomb.

### DEEE - Informations destinées aux utilisateurs

Le pictogramme de la poubelle bariquée apposé sur l'appareil ou sur l'emballage indique que le produit doit être séparé des autres déchets à la fin de son cycle de vie. L'utilisateur devra confier l'appareil à un centre municipal de tri sélectif des déchets électroniques et électrotechniques. Outre la gestion autonome, le détenteur pourra également confier gratuitement l'appareil qu'il veut mettre au rebut à un distributeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil aux caractéristiques équivalentes. Les distributeurs de matériel électronique disposant d'une surface de vente supérieure à 400 m<sup>2</sup> retirent les produits électroniques arrivés à la fin de leur cycle de vie à titre gratuit, sans obligation d'achat, à condition que les dimensions de l'appareil ne dépassent pas 25 cm. La collecte sélective visant à recycler l'appareil, à le retraiter et à l'éliminer en respectant l'environnement, contribue à éviter la pollution du milieu et ses effets sur la santé et favorise la réutilisation des matériaux qui le composent.

### CONSIGNES D'INSTALLATION



### DIAGRAMMES DU CHAMP DE DÉTECTION

